

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni aux lieux habituels des séances, sous la présidence de Monsieur Joël DELRUE, Maire.

Etaient présents : Joël DELRUE, Catherine ALEXANDRE, Nicole REYNAERT, Lucie DESAVOYE, Youssef FARES, Jean-Pierre GARDON, Audrey BOCHE, Didier LEMAIRE, Cyril TURBANT, Jacques FAUQUEMBERGUE, Pascal VANDERMOLEN, Nadia CASTAIN.

Etaient absents excusés : Sylvie FERET (donne pouvoir à Lucie DESAVOYE), Danièle LEMAITRE (donne pouvoir à Nadia CASTAIN).

Mr VANDERMOLEN Pascal est nommé secrétaire de séance.

**I. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

La recette est de 130152,29 € mise sur le compte 002 avant une prochaine réaffectation des sommes à prévoir en rectificatif du budget 2013.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix (quinze) la rectification.

**II. COMPTES COMPLEMENTAIRES**

La réaffectation du compte administratif.

**III. DELIBERATION POUR TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE AU PRESIDENT DE LA METROPOLE POUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SUR LES VOIES COMMUNAUTAIRES**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix (quinze) de refuser le transfert de pouvoir de Police à Amiens Métropole.

**IV. DELIBERATION POUR LE CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE**

Un devis du poseur de la couverture de la salle communale est présenté pour les entretiens curatifs de la toiture (feuilles, fleurs,...).

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité des voix (quinze) sur le principe en précisant qu'il y aura deux interventions par an. Le tarif présenté par intervention est de 697.20 €.

**V. DELIBERATION SUR L'INSTALLATION D'ANTENNE GRDF POUR LE RELEVÉ AUTOMATIQUE DES COMPTEURS**

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité des voix (quinze) en imposant au fournisseur de venir présenter ses solutions d'implantations pour la Mairie et l'Eglise.

**VI. COMPTE-RENDU DES REUNIONS D'AMIENS METROPOLE**

- Le service des eaux d'Amiens va proposer le paiement mensuel des factures aux choix des administrés.
- Amiens Métropole va proposer aux apiculteurs Picards qui le souhaitent, la mise à disposition de terrains pour les ruches. La contrepartie est de donner un pot pour cinq récoltes mise à la vente dans les syndicats d'initiative pour promouvoir l'image d'Amiens.
- Un nouveau départ de navette qui partait avant de Rivery, partira maintenant d'Allonville (a priori à 7h09).

**VII. DESIGNATION ENTREPRISE POUR LA CONSTRUCTION DU PORTAIL DE LA SALLE POLYVALENTE**

I.G.M.S. (Camon : 6774.00 € H.T.),

C.M.P. (Amiens : 4362.75 € H.T.),

Le vote est reporté pour obtenir un troisième devis, en y ajoutant le portail de l'école.

**VIII. DESIGNATION ENTREPRISE POUR LE NETTOYAGE DE LA SALLE POLYVALENTE**

- Pro Impec : 340 € H.T. mensuel,

- Ecla net propreté : 155 € TTC,

- Gouze : 53.40 € H.T. (précision à fournir sur la cuisine).

On demande une prestation exceptionnelle pour nettoyer les jours prochains.

## **IX. REGLEMENT ET TARIF POUR LA SALLE POLYVALENTE**

La proposition de tarif pour Allonville : 400 € pour le weekend,  
320 € pour la grande salle,  
100 € pour la petite salle,  
Pour l'extérieur : 650 € pour le weekend,  
520 € pour la grande salle et 150 € pour la petite salle.

Forfait de nettoyage : 75 €

Pour les associations : deux fois par année civile de gratuité de la salle.

Cautions : 1 000 € + 100 € pour le tri sélectif

La proposition de règlement sera prochainement envoyé aux membres du Conseil, pour étudier l'avant et l'après location que du personnel communal d'en occupe.

## **X. DEMANDE DE SUBVENTIONS DU CLUB DE FOOTBALL**

Reporté faute de bilan financier de l'équipe.

## **XI. QUESTIONS DIVERSES**

Cyril TURBANT instaurera la demande de travaux de Monsieur le Maire pour un pignon mitoyen.

Lundi 7 Juillet 2014 à 18 heures, une réunion sécurité est prévu par la Gendarmerie.

Un problème de stationnement dans les logements SIP « du château », une réunion publique est prévue par la SIP.

Demande de parents pour organiser un tournoi de football lors de la fête patronale du village : il faut demander au Président du club si pas de match ce jour là.

Le vingt septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine, une conférence aura lieu de 12 heures à 14 heures par une personne du Musée. Avant cet évènement, de 10 heures à midi, une promenade autour du village est prévu avec Monsieur Gaudefroy.

La réunion du Conseil Municipal est écourtée par une sortie de tables par des membres du Conseil à 23H20 (Nadia CASTAIN, Nicole REYNAERT, Jean-Pierre GARDON, Cyril TURBANT et Catherine ALEXANDRE) au motif d'un manque de « transparence » sur le choix de la peinture de la façade de la salle communale, car non annoncé en Conseil pour simplement respecter le devis initial.

La séance est levée à 23H30.